

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

L'an deux mille vingt cinq, le treize mars, le Bureau de la Communauté de Communes Le Grand Charolais s'est réuni VISIOCONFERENCE, sous la présidence de Monsieur Gérald GORDAT suivant la convocation en date du 7 mars 2025.

DÉCISION N° DB2025_013 - DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE ADHÉSION RÉSEAU ADN TOURISME 2025

Le Bureau de la Communauté de Communes Le Grand Charolais, réuni le 13 mars 2025,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.5211-10,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n° 2020-138 en date du 9 novembre 2020 donnant délégation de pouvoirs au Bureau exécutif, dans le cadre de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la compétence de la Communauté de Communes Le Grand Charolais en matière de promotion du tourisme

Considérant qu'il y a lieu de renouveler l'adhésion à l'Association ADN TOURISME pour l'année 2025,

Le Bureau de la Communauté de Communes Le Grand Charolais, après en avoir délibéré :

A l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : de renouveler l'adhésion à l'Association **ADN Tourisme** pour l'année 2025 et de régler la somme de 561 € au titre de cette adhésion.

Article 2 : D'imputer la dépense sur la ligne de budget correspondante.

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publicité, devant le Tribunal administratif de Dijon (22 rue d'Assas - BP 61616 - 21016 Dijon CEDEX).

Article 4: La présente décision sera communiquée aux membres du Conseil Communautaire lors d'une prochaine réunion.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

Nombre de membres en exercice : 21	Secrétariat de séance assuré par : Elisabeth PONSOT
Membres présents à la séance : 11	Votants : 11

Membres présents :

Gérald GORDAT, Pierre BERTHIER, André ACCARY, Christian LAROCHE, Elisabeth PONSOT, Daniel BERAUD, Jacky COMTE, Philippe DUMOUX, Daniel MELIN, Marie-France MAUNY, Patrick PAGÈS

Membre(s) absent(es) non suppléé(es) et non représenté(es) :

Magali DUCROISET, Gilles PERRETTE, Catherine CLERGUE, David BÈME, Patrick BOUILLON, Julien GAGLIARDI, Fabien GENET, Bérénice PORTIER, Nicolas LORTON, Jean-Marc NESME

Ont signé au registre les membres présents
Fait et délibéré en séance, le 13 mars 2025
Pour extrait conforme

Gérald GORDAT
Président du Grand Charolais